

Lasserre le 3.1.10

Bonjour Monsieur Illuste,

Cette lettre impromptue, après 24(?) années de silence mutuel, est motivée par un besoin d'information et d'assistance précis, ne voyant personne de mieux placé, et peut-être de mieux disposé que vous, à aller frapper parmi mes nombreux ex-élèves et amis dans un milieu que j'ai quitté il y a 40 ans - je n'entretiens aucun contact avec aucun. J'ai souvent eu un échange post-R&S avec vous, en 1985, qui m'a été utile, où vous avez fait preuve, sans de nulques, de bonne foi et de bonne volonté pour m'éclairer au sujet de mon Enternement. Si ces dispositions ont changé fâcheusement, et si vous vous importunerai plus, ni personne d'autre pour vous remplacer, mais déclarerai forfait. Un mot d'explication en son pour le "Monsieur" et le "vous", qui sont nouveaux, et signes d'une distance qui s'est installée, et que je n'ai véritablement recherchée. Toute familiarité entre vous et moi, telle celle qui s'était installée jadis quand vous faîtes vos premières armes avec moi, est à présent exclue. Vous le sentez vous même, et vous en souviendrez, si vous honorez d'une réponse la présente.

Mon "besoin d'information et d'assistance" provient, en toute premier lieu, de rumeurs persistantes que mes propriétaires de divers côtés, qu'il y aurait eu une édition de R&S, ou qu'une édition serait prévue prochainement, sans jamais rien de précis qui m'aurait permis d'intervenir, étant opposé depuis longtemps (1995?) à une publication de R&S sous quelque forme que ce soit. Le 23 décembre j'ai écrit à Mme Schnepf pour la sonder (vous la connaissez peut-être), elle est sûrement bien informée, j'ai eu sa réponse hier. Cette réponse m'apprend que je n'agis rien de rien. (L'Enternement a 40 ans, et ne s'agit pas d'un vieux livre qui, un jour d'habitude, vous le savez peut-être...) A toutes fins utiles, j'ai écrit aujourd'hui une "déclaration d'intention de non-publication" que je vous envoie ci-jointe, dans l'expectative que

- a) vous m'en fassiez parvenir une dizaine de copies,
- b) que vous ayez à cœur de diffuser ce texte parmi les personnes concernées, ou "potentiellement" concernées.



nées, et vous avez connaissance de projets d'éditions ou de rééditions de mes œuvres (il est du bon bon de ne jamais me consulter à ce sujet), ou d'éditions qui ont été et de bien en bien depuis 1970 - pour que les responsables aient au moins connaissance de mes propres intentions, même si elles et leur sont indifférentes.

Toute information que vous voudriez me donner & si sujet et qui me permettrait éventuellement d'intervenir serait bienvenue, et j'y verrais mes services qui vous rendriez à la Commission de Mathématiques. La seule publication que j'aie eue (pour laquelle que je me souviens) après 1970, par accord avec Mme Schneps au septième 1995, était celle de "Esquisse d'un Programme", conjointement avec m. Lehrer "amabilisme" à Falkenberg, dans Topology. Je n'ai jamais plus entendu parler de cette édition (pas de tirage à part), mais par le livre sur les liens je crois comprendre qu'elle n'a jamais paru, et que ces liens se sont perdus dans un livre paru en 1997 dans la Cambridge University Press. Peut-être voudriez-vous m'informer de ce que vous en connaissez, et me communiquer nom et adresse du rédacteur en chef de Topology, et celui de l'éditeur de ce livre (à supposer que celui-ci existe bel et bien), dont je veux seulement d'apprendre l'existence, dont le livre serait

#### Geometrie Galois Actions 1

Around Grothendieck's Esquisse d'un Programme. Mme Schneps m'informe (par sa lettre du 29 décembre) qu'elle m'enverra un exemplaire du livre mystique "demain", mais je n'ai rien vu venir, et ai des doutes sur son existence avant de le tenir en mains.

Egalement, l'adresse de Ray Lister me serait utile, pour contacter ce monsieur qui aurait diffusé sur internet une traduction de RFG en anglais, sans que j'aie jamais été honoré d'un courrier de lui (qui je me souviens), et qui aurait constitué des archives internet concernant ma personne, y inclus lettres, photos de famille depuis ma prime enfance. Si vous êtes au courant de ses activités de traducteur, et de biographie non sollicités, tout ce que vous voudrez bien

me concernant que si ce sujet serait bienvenu. J'ai  
reçu le 1 décembre dernier un <sup>contrat</sup> anonyme, conte-  
nant un gros paquet de fiches internet me concernant  
concernant ma famille et concernant diverses personnes  
(incluant des amis et autres) que j'ai connus de très près.  
Toute la police m'a mis sous une mise d'explication sur  
le provenance de ces fiches et leur raison d'être notam-  
ment. Serait-ce le mis "échange d'information" du site  
Roy Lisker, à mon intention, à fin express de me charmer?

Dans l'attente de vous lire très prochainement,  
et dans l'expectative de votre assistance

Alexander Grothendieck

NB Vous pourriez éventuellement faire attester en tant  
ma déclaration et- jointes au contrat 1 ou 2 copies,  
de peut-être vos écritures: de Grothendieck. Vous conserverez  
l'original signé de ma main, et date, faisant  
foi de mes intentions.





FG-ILA.S/1

LETTRE

LA PDSTE 39002A

PRIORITAIRE 05-01-10 FRANCE



Luc Illuste  
7 rue Lacaze  
75014 Paris



Grothendieck, dg 213 Lasserre

*Papier Recyclé*